

REF : QC – BUDGET – TS – demande versement 2025 (convention)

Vendredi 2 mai 2025

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Frédéric Delmares
Domaine de la Tour Est
24100 Bergerac

Objet : demande de versement de la taxe de séjour – solde
& demande de versement solde subvention annuelle de fonctionnement.

Monsieur,

Suite au vote de la délibération n°2025-073 en date du lundi 14 avril 2025 par la Communauté d'agglomération bergeracoise : convention d'objectifs et de moyens CAB/EPIC Quai Cyrano – avenant, j'ai l'honneur de vous demander :

- Le versement du montant du solde de la taxe de séjour collectée toute l'année 2024, conformément à l'article 4.1,
- Le versement du solde de la subvention annuelle, conformément à l'article 4.2,

Ce changement de modalité de versement permettra de sécuriser les besoins en financement de la structure.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations,

Pascal PREVOT



Président de l'Office de tourisme Quai Cyrano